CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 5 octobre 1995

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES FORCES DE PAIX EN EX-YOUGOSLAVIE

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, permettez—moi d'abord de m'excuser auprès des représentants du Bloc québécois et du Parti réformiste pour le très court avis que nous leur avons donné sur cette déclaration ministérielle que je fais ce matin. C'est une décision qui n'a été prise que tard hier. Les Nations Unies annonceront une diminution substantielle de leurs effectifs dans l'ex—Yougoslavie et, par conséquent, j'ai pensé qu'il convenait de faire une déclaration en cette Chambre avant que les Nations Unies ne fassent leur annonce aujourd'hui.

Je souligne que je n'avais pas l'obligation de faire une déclaration en cette Chambre, mais j'ai pensé, même si je ne leur donnais pas un avis très long, que les partis d'opposition, qui ont toujours été impliqués et qui ont toujours eu l'occasion de s'exprimer sur les forces de paix engagées dans l'ex-Yougoslavie, apprécieraient cette occasion d'enregistrer au débat parlementaire leur réaction et, je l'espère, leur appui à la décision du gouvernement.

Permettez-moi de dire que la situation en Bosnie a changé considérablement au cours des dernières semaines. Comme l'ONU a conclu qu'elle n'a plus besoin de tous les contingents autorisés pour la FORPRONU, elle a demandé à certains pays fournisseurs de réduire leurs forces, et à d'autres de se retirer.

Les réductions et réaffectations toucheront environ 9 000 militaires. La FORPRONU passera de 21 000 à 15 000 soldats, et la Force de réaction rapide qui avait été ajoutée au contingent des Nations Unies, elle, verra son effectif diminué de quelque 3 000 personnes.

Les éléments des Forces canadiennes comptent parmi ceux que l'ONU n'estime plus nécessaires en Bosnie. Les détails de la décision seront annoncés aujourd'hui même par le secrétaire général de l'ONU.

Le bataillon canadien présent en Bosnie ne sera donc pas remplacé aux termes de son mandat actuel de six mois qui prendra fin en novembre. Nous avions eu un débat parlementaire au moment de l'envoi de ce bataillon et certains parlementaires s'étaient exprimés en faveur de l'envoi de ce bataillon, d'autres avaient exprimé l'opinion que nous devions cesser notre présence en ex-Yougoslavie. Le retour de ce bataillon qui ne sera pas remplacé devrait, je présume, satisfaire les représentants du Parti réformiste qui nous avaient dit à ce moment-là que nous devions singulièrement réduire nos effectifs en Bosnie.

Permettez-moi de dire que le Canada demeurera cependant tout de même présent dans la région, puisque des observateurs militaires canadiens et du personnel canadien au sein de l'état-major de la Force de l'ONU resteront à Zagreb et à Sarajevo. Les Forces canadiennes qui sont affectées actuellement aux opérations de l'OTAN dans l'Adriatique et qui surveillent la zone d'interdiction de survol de la Bosnie ne seront pas touchées non plus par cette réduction.

[Traduction]

Si les efforts actuellement déployés en vue d'aboutir à un accord de paix sont couronnés de succès, la région entrera dans une nouvelle phase. Le Canada participera à l'effort de reconstruction dans l'ex-Yougoslavie. Lorsqu'un accord sera conclu, le Canada sera là, si besoin est, au sein de la nouvelle force, en compagnie des alliés, afin de contribuer à la mise en oeuvre de la paix sous l'égide des Nations Unies et dans le cadre de l'engagement permanent du Canada envers l'Europe.

Le Canada est dans l'ex-Yougoslavie depuis trois ans et demi, soit depuis le début des opérations de maintien de la paix dans la région. Les Canadiens se sont distingués dans les opérations terrestres, maritimes et aériennes. Nous maintiendrons notre présence grâce à 13 observateurs militaires et à un navire ayant à son bord 212 membres d'équipage. Nous continuerons à assurer le pont aérien de Sarajevo avec un aéronef et 45 membres d'équipage. De plus, nous disposerons de six personnes à bord de l'AWACS et de 50 autres au quartier général.

Je veux souligner le courage et l'intégrité des milliers de soldats canadiens qui ont servi avec honneur sous les drapeaux du Canada et des Nations Unies. Je rends hommage, entre autres, à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix. Au nom de tous les Canadiens, j'exprime ma gratitude à tous ceux et à toutes celles qui participent toujours aux efforts des Nations Unies en vue d'instaurer une paix durable dans cette région.